

FAYET 2020

COMMUNE DE FAYET, le conseil municipal.

Maire

DAMBRE Guy,

Adjoints

BAS Lionel, ARDAENS. Virginie.

Conseillers

BUSIN Sabine, DENIZART Jean-Claude,

LEFRANC Annie, LOZE Monique, PIERROT Frédéric, DEHENRY

Micheline, DELACROIX Pierre, LEFEVRE Alexandre,

POUILLAUDE Françoise.



Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux
Le Personnel Communal

Ont le plaisir de vous présenter
Leurs meilleurs voeux pour
l'Année 2020



Lionel BAS Premier Adjoint

à Mr le maire Guy DAMBRE.

Fayet le 9 janvier 2020 vœux du Maire.

Le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons à toutes et à tous, à vos familles, une bonne et heureuse année 2020.

Mon cher Guy,

Je te présente au nom du conseil municipal pour toi et ta famille nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Je ne pense pas dévoiler un secret, en vous annonçant la décision de Guy, de ne plus se représenter pour un nouveau mandat en mars 2020.

Ce sera donc l'arrivée, d'une nouvelle équipe.

C'est avec beaucoup d'émotions, que je prends la parole ce soir, au nom des Fayellois, pour te remercier monsieur le maire de l'excellente gestion de la commune de Fayet pendant de nombreuses années.

Ces années passées au service des habitants de Fayet, je vais brièvement les remémorer.

Guy de (1965 à 1977) :

12 années, tu es conseiller municipal ton père Julien DAMBRE était le maire de Fayet.

En 1977 :

Tu as pris la relève, (7 mandats) 43 années en tant que maire, si j'ajoute tes 12 années de conseiller c'est 55 années de dévouement au service de la commune de Fayet et des Fayellois, (sans vouloir agiter la corde sensible, je connais bien Guy, on ne quitte pas la mairie sans un pincement au cœur).

Mais aussi des femmes et des hommes qui t'ont accompagné tout au long de tes nombreux mandats.

Je ne citerai pas tous les conseillers ils sont trop nombreux, juste ta dernière équipe, Sabine BUSIN, Francis COGET, Micheline DEHENRY, Pierre DELACROIX, Jean-Claude DENIZART, Armand DUBOIS, Alexandre LEFEVRE, Annie LEFRANC, Monique LOZE, Frédéric PIERROT, Françoise POUILLAUDE, les Adjoints Virginie ARDAENS et Lionel BAS.

En 1995, il y a 25 ans ,(Comme le temps passe) tu m'as proposé d'intégrer ton conseil municipal, d'abord comme conseiller, ensuite comme premier adjoint, j'ai comme tous les élus, apprécié ces années passées à tes cotés, pour gérer la commune, continuer l'évolution de ses structures pour le bien des habitants : ce travail nous l'avons réalisé ensemble, les équipes d'élus qui se sont invertis, le personnel communal et le secrétariat qui nous gère les problèmes administratifs.

De nombreuses réalisations, beaucoup d'énergies dépensées pour faire de Fayet un village où il fait bon vivre.

Mon cher Guy, tu m'as fait confiance durant toutes ces années, comme toi, je ne me représenterai pas mais je garderai de très bons souvenirs de toutes ces années passées ensemble.

Il y a 25 ans en intégrant le conseil municipal, j'ai fait la connaissance d'un maire, aujourd'hui, il restera une belle amitié.

Je vous remercie de votre attention.



Le 9 janvier 2020

Discours de monsieur le maire,

Guy DAMBRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

C'est un réel plaisir de vous retrouver pour célébrer la nouvelle année et une immense satisfaction de vous présenter mes vœux, les plus sincères, chaleureux et amicaux, à vous toutes et tous.

Un grand merci d'être fidèles au rendez-vous !

Que 2020 puisse vous apporter enthousiasme et confiance pour vos projets individuels et collectifs, santé et beaucoup de bonheur.

Souhaitons un prompt rétablissement à nos amis fayellois, qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être parmi nous ce soir et nous pensons bien à eux.

Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2019 :

- Madame Nathalie WOJCIAK
- Madame Jacqueline TUPIGNY
- Madame Arlette DELENGAIGNE
- Monsieur Régis DELEURENCE
- Monsieur Gérard LOISEL
- Monsieur Michel PIERROT

Mais, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 **naissances**, de célébrer 3 **mariages et 2 PACS** (Pacte civil de solidarité).

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, en espérant qu'ils aient trouvé, au sein de notre village, toute la satisfaction qu'ils pouvaient escompter.

Ce temps convivial est l'occasion de se parler, d'échanger, de se tourner vers les projets et les réalisations.

Que s'est-il passé en 2019

Les Bâtiments Communaux

Les travaux de la mairie sont finis. La mairie a été mise aux normes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

D'importants travaux d'aménagement du secrétariat et de ses accès ont été réalisés. Ces travaux ont commencé en août 2018 et se sont terminés en mars dernier.

Pour la réalisation sont intervenues les entreprises :

- ✚ BAZIN d'Essigny-le-Petit
- ✚ ESSIQUE de Saint-Quentin
- ✚ Leclerc Service de Saint-Quentin
- ✚ le cabinet VERDI Conseil pour la maîtrise d'œuvre

Cette opération est chiffrée à **285 000 €**.

La Sous-préfecture de Saint-Quentin a financé ces travaux à hauteur de **88 400 €** au titre d'une subvention DETR

Un grand merci à Mme la Sous-préfète.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a financé ces travaux à hauteur de **13 900 €** au titre d'une subvention Fond de Concours

La charge communale représente **182 700 €** dont **150 000 €** ont été empruntés.

Affaire Communal

Le cimetière de Fayet est toujours en restructuration. Nous avons missionné le groupe ELABOR pour ce projet, qui a débuté au printemps dernier et se terminera en 2021. Pour toutes questions à ce sujet, je vous invite à vous rendre au secrétariat de la Mairie.

Sécurité

L'installation du système de vidéo-protection, composé de 8 caméras dans la commune, a été achevée cet été.

Cette opération a coûté **40 200 €** auto financé par la commune.

Environnement

Fayet conserve le label « 3 Fleurs ».

Ce label est la récompense méritée par le travail effectué par les agents communaux mais aussi par l'engagement de tous les habitants.

Affaires Scolaires

L'école de Fayet a été équipée, cet été, d'un Vidéoprojecteur Interactif. Le coût de cet équipement numérique de travail s'élève à la somme de **4100 euros** et a fait l'objet d'une subvention du Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du projet « *Ecoles numériques Innovantes et Ruralité* » d'un montant de **2000 euros**.

Des travaux de peintures ont également été entrepris cet été dans une classe, un couloir et une partie d'une seconde classe. Le montant des fournitures pour les travaux s'élève à 1265 euros, ils ont été réalisés par nos agents techniques.

Voiries

L'attribution du marché des travaux de la Voie Communale N°4 a été attribué en octobre 2019 et en accord avec la sous-préfecture, la gendarmerie et le département. Les travaux débiteront au printemps 2020.

Elections

Cette année se dérouleront : Les élections Municipales

Les dimanches 15 Mars et 22 Mars 2020.

Remerciements

Je veux remercier sincèrement les élus du Conseil Municipal qui, par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit, leur fidélité et leur loyauté, participent à la prospérité de notre village.

Toutes nos félicitations et remerciements à René LEFEVRE, Président de l'Amicale de Fayet, et à toute son équipe, pour les différentes activités et animations proposées tout au long de l'année :

- Tennis de Table, Fitness, Gymnastique, Yoga, Danse de salon, Faykids, Chorale, Club de loisirs, Pétanque et Tir à l'arc.

Ces activités font le bonheur de 530 membres.

Un grand merci également :

- à l'ensemble du personnel communal pour leur travail et leur professionnalisme,
 - Franck et Jean nos agents techniques qui s'occupe d'entretenir notre village,
 - Sylvie, Corinne, Amandine et Charlotte qui gèrent les services périscolaires et l'entretien des bâtiments,
 - Sophie et Magali, les agents du secrétariat qui travaillent dans l'ombre pour que le village soit bien mené,
- aux membres du CCAS et des diverses commissions
- aux Enseignants, M. LEGRAND, Mme POLAN et Mme FLAMENT,
- nos curés, le père Antonio et père Pierre,
- au président des anciens combattants,
- nos fidèles portes drapeaux pour leur dévouement,
- aux correspondants de la presse locale,
- tous les bénévoles de notre village,

- nos commerçants et nos entreprises locales,
- les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires, les services de la voirie départementale, l'Agglo du St-Quentinois.

Je souhaiterai adresser aux Forces de l'Ordre mes vifs remerciements et leur témoigner toute mon estime pour leur présence active sur notre territoire tant au niveau du village que de la zone commerciale, dont l'effet de dissuasion entrave les mauvaises intentions de certains malfaiteurs, surtout en ces périodes de manifestation et de fin d'année.

Merci à vous et encore bravo pour votre travail, qui est d'assurer notre sécurité.

Encore une bonne et heureuse année à vous tous.

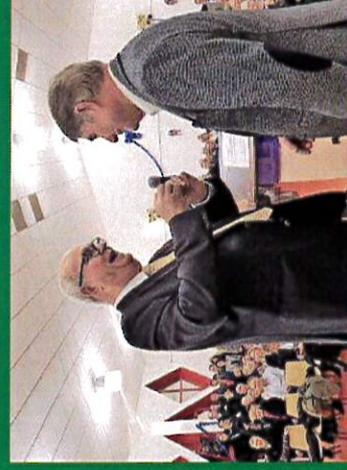
Remise des Médailles :

- LEFRANC Annie
« Conseille Municipale »
30 années / médaille de Vermeil

- BAS Lionel
« 1^{er} Adjoint »
25 années / médaille d'argent

- LETIEN Franck
« Agent d'entretien »
23 années / médaille d'argent

- LEFEVRE René
« Président de l'Amicale »
Citoyen d'honneur / médaille de la commune



Voeux au maire 2020

LE NOEL DES AINES

Accueillis par Mr le maire Guy DAMBRE, les Adjointes Virginie ARDAENS, Lionel BAS et les membres du Conseil Municipal.

Samedi 7 décembre 2019, les aînés Fayellois ont participé en nombre au repas de fin d'année pour fêter Noël.

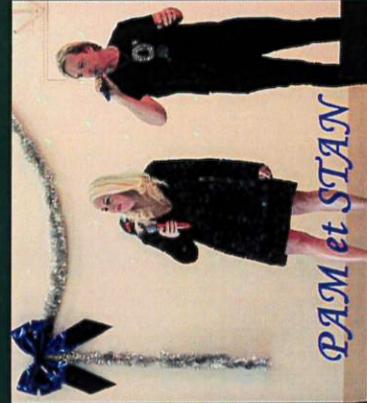
Animateurs et chanteurs PAM et STAN ont mis l'ambiance .

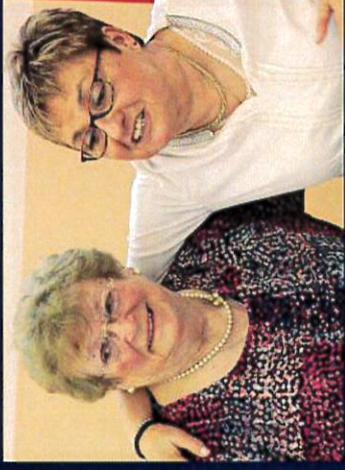


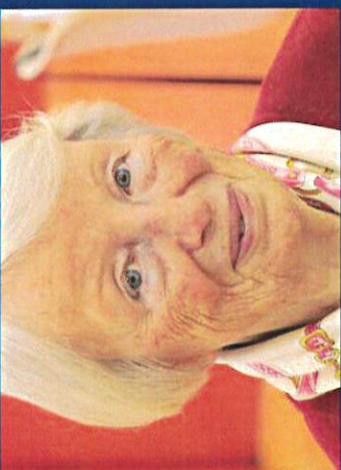
Les assiettes étaient garnies d'une belle boîte de chocolats Jeff de Bruges



Félicitations à l'équipe Yaron pour l'excellent repas









LP



NOËL DES ENFANTS ET DES ADULTES

NOËL 2019: les enfants de FAYET étaient au rendez-vous à l'arrivée du PÈRE NOËL la hotte pleine de cadeaux. Les enseignants avaient préparé un super spectacle de scénettes et de chants.



2019





Le Père Noël

LB



Le Père Noël

LB

*Le 26 janvier 2020 l'Amicale de FAYET
a invité les fayellois à déguster la galette des ROIS*



GALETTE DES ROIS



*Le président René LEFEVRE accompagné du bureau de l'Amicale et de
Mr le maire Guy DAMBRE a accueilli les 180 Fayellois venus déguster
la galette.*

*Belle après midi très conviviale, les nombreuses galettes ont permis le
couronnement dans la bonne humeur de plusieurs Reines et Rois.*



Guy DAMBRE médaillé par Xavier BERTRAND

Le 20 janvier 2020 a eu lieu la cérémonie des vœux de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois présidée par Xavier Bertrand.

Celui-ci a mis à l'honneur les maires qui ont décidé de ne pas se représenter en leur remettant une médaille, souvenir de leur engagement.

Excellent moment de convivialité entre tous les élus de L'agglo...



LB

Commune de FAYET

La rumeur, les on-dit et autres.

Commune riche ?

Mettons les points sur les i

Oui Auchan et le forum sont sur le territoire de Fayet mais, contrairement aux idées de certaines personnes, les taxes sont perçues par la Communauté d'Agglomération de saint Quentin qui en fait la meilleure répartition entre les autres communes.

Fayet est un village avec un budget du même ordre qu'une commune de la même importance.

Le maire et le conseil municipal gèrent ce budget (l'argent du contribuable) avec le souci d'en faire le meilleur usage pour le bien-être de la communauté en évitant d'augmenter les impôts.

Concernant la VC4 :



Les travaux devraient débuter dans quelques mois. - Photo archives.

Depuis le mois d'avril, la voie communale 4 reliant la commune de Fayet à la route départementale 1044 est fermée à la circulation car trop dégradée.

Depuis, plus rien ne s'y passe, d'autant que les travaux devaient débiter fin octobre. Ce mardi, une réunion à la sous-préfecture avec les élus de Fayet, Gricourt, Pontru, Pontruet, ainsi que des représentants de la gendarmerie, de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin et de la voirie départementale a permis de mettre toutes les hypothèses à plat. Et donc de prendre une décision sur l'avenir de cette voie qui était très empruntée, notamment parce qu'elle dessert le centre hospitalier et la zone commerciale Auchan.

Si la réunion n'a pas permis de déterminer une date précise du début des travaux, elle en a défini la nature. Malgré une unanimité pour faire de cette route communale une voie d'intérêt économique, l'hypothèse de remettre cette voie en double sens a définitivement été écartée pour des raisons budgétaires.

Projet d'une autre route recalé

Les devis rédigés pour remettre la route en double sens impliquent un élargissement de celle-ci. Mais la facture pourrait s'élever entre 250 000 et 400 000 euros. Alors que la remise en état de la voie actuelle pourrait coûter un peu plus de 100 000 euros. Une seconde hypothèse avait été émise de créer une autre liaison routière allant du rond-point de Fayet sur la RD 732 vers la RD 57 qui mène au centre commercial. Mais là aussi, l'addition risquant d'être salée avec l'achat de terrains aux agriculteurs, le projet a été écarté.

C'est donc la commune de Fayet qui va financer ces travaux, soutenue par une subvention du conseil départemental. Les travaux devraient débiter dans quelques mois, probablement au début du printemps.

Voiries : voir discours de Mr le maire

L'attribution du marché des travaux de la Voie Communale N°4 a été attribué en octobre 2019 et en accord avec la sous-préfecture, la gendarmerie et le département : Les travaux débiteront au printemps 2020.

Le village a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose. Les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve de civisme. Aujourd'hui, la situation n'est plus acceptable. Les rues de Fayet ne sont pas faites pour accueillir les besoins des animaux domestiques. Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous !



**Déjection canine
interdite**

Merci



AMICALE DE FAYET

100 CHORISTES A FAYET



Sous la Direction de Christine Depierre et Roberto Pocas

La Chorale FA-SI-LA de Fayet

reçoit

La Chant'Aisne de Marle

Chrysalide de La Fère

et

Musicochoeur de Travecy

DIMANCHE 9 FEVRIER 2020

A 16 HEURES

SALLE POLYVALENTE FAYET

Boissons et pâtisseries sur place

Ouverture des portes à 15 heures 30

Entrée gratuite

DIMANCHE 8 MARS 2020

BOURSE VÊTEMENTS

et PUERICULTURE



FAYET

Salle Polyvalente

9h-17h

L'emplacement ou la table (1,2m) 3.50€

 06.72.66.55.10

 Fayet1'faire

 fayet1faire@laposte.net

Entrée Libre
Buvette
Petite Restauration

il n'y a pas à jeter sur voie publique